

seulement à leurs besoins nationaux - aussi souhaitables qu'ils soient.

C'est un monde où ni les pays ni les entreprises ne peuvent fuir les conséquences de leurs actes.

Et c'est un monde où les distances rapetissent de plus en plus rapidement.

En 1984, lorsque nous avons pris le pouvoir, nous avons reconnu ce que cette nouvelle réalité signifiait pour le Canada.

Elle signifiait que nous devions évoluer.

Elle signifiait que nous devions devenir, au plan mondial, des producteurs concurrentiels de biens et de services à valeur ajoutée - et pas seulement de ressources naturelles.

Elle signifiait que nous devions décentraliser le pouvoir dans notre société de sorte qu'un plus grand nombre de décisions opportunes puissent être prises par les personnes et les entreprises - et non par des bureaucrates et des organismes de réglementation éloignés.

Et elle signifiait que nous devions réformer un grand nombre de politiques périmées et contre-productives.

Comme vous le savez, c'est exactement ce que nous avons fait pendant notre premier mandat, qu'il se soit agi de transport ou de commerce.

Et le plan a bien fonctionné.

En 1984, le Forum économique mondial basé en Suisse classait le Canada au onzième rang pour la compétitivité au plan international.

En 1989, il nous classait au quatrième rang.

C'est la preuve que nous avons dû faire quelque chose correctement.

Pour notre deuxième mandat, nous nous efforçons maintenant de poursuivre ces efforts de sorte que les Canadiens puissent devenir encore plus concurrentiels, tant au pays qu'à l'étranger.

Deux grandes réformes touchent la fiscalité et le commerce.

Comme vous le savez tous, le projet de taxe fédérale sur les produits et services soulève actuellement un débat public fort animé. Permettez-moi donc de tenter de calmer un peu les esprits et, je l'espère, d'expliquer bien mieux la question.